

#168

DÉC. 25 / JAN. 26



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



ANTOINE MORA

Il nous fait découvrir son documentaire

• **JEUNESSE** : la **cabane**, de la construction à l'**exposition**

• **MÉMOIRE** : les **baptêmes de l'air**

• **ANNIVERSAIRE** : les 80 ans de la **Sécurité Sociale**



4-11 Retour sur images

12-13 Travaux : le point sur le groupe scolaire

14 HISTOIRE : les carrières à meule de moulins

16-17 À L'AFFICHE : l'agenda

18-19 La cabane : de la construction à l'exposition

20-21 LA UNE : Antoine Mora, "Un Te Deum pour Notre-Dame"

22 MÉMOIRE : le baptême de l'air aux Molières

24-25 Les 80 ans de la sécurité sociale

26 La recette de Vincent

28 Souvenir de Claudine Palazzi

30 À NOTER



Le bulletin municipal des Molières est réalisé en interne et gratuitement par des bénévoles.

Il est également distribué par des volontaires parmi les habitants.

Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolieres.fr

Directeur de la publication : Jean-Paul GRUFFEILLE
Rédaction et mise en page : Florence HANNA et Yvan LUBRANESKI
Impression : Grenier
Secrétariat de rédaction : Louise SANON

Ont participé également à ce numéro :
Frédérique PROUST, Emmanuelle PERRELLON, Florence PLEVEN, Amanda et Antoine MORA,
Jean-Luc SER (11 novembre), Pierre PRUNETA, Mémoire au village, Vincent VICENTE, Jeannik MARCAULT,
Hervé MER, Rémi TRÉHIN-LALANNE, les jeunes du 6TER ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles
de ce bulletin, et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.



La période festive de fin d'année approche à grands pas. La section *Retour sur images* de ce bulletin 168 vous rappellera de beaux souvenirs avec la fête du village qui s'est déroulée pour la 2ème fois en septembre avec un superbe concert du groupe Queen Killers qui a mis une ambiance plus que chaleureuse, ce qui a largement compensé la météo mitigée.

Nos aînés sont allés à Orléans pour la sortie annuelle. Un franc succès et une grande satisfaction de la part de nos voyageurs.

Le 11 octobre, événement mémorable pour célébrer la réouverture de l'église après les grands travaux de restauration. Le concert donné par la Maîtrise de Rambouillet était de très grande qualité. Une programmation mêlant du classique et des chansons françaises très bien desservie par une acoustique assez exceptionnelle de l'avis du chef de maîtrise et du pianiste. Moment émotion lorsque des enfants de l'école Anne Frank ont interprété des chansons du répertoire de la chanson française. Un public très nombreux, et je pense très heureux d'avoir été présent ce jour-là.

Autre moment chargé en émotions : l'exposition consacrée à la cabane qui fut construite dans le bois de la Cocquettière. L'événement fut entièrement organisé par ceux-là même qui l'avaient construite. Toutes mes félicitations à ces jeunes gens qui ont du talent dans la construction mais également dans le partage d'expérience.

Et enfin, notre grand classique de fin d'année : le marché gourmand et artisanal. Le succès était encore

là et le sera pour longtemps. Un très grand bravo aux bénévoles de la Caisse des Écoles pour leur implication auprès des Services Techniques pour la mise en place et pour l'animation durant le salon.

Une interview d'Antoine Mora en amont de la diffusion de son documentaire sur l'organiste de Notre-Dame de Paris est la preuve, si besoin en était, du talent de nos concitoyens !

Nous livrons régulièrement des recettes de cuisine et pour cette édition, Vincent vous livre les secrets des pois cassés.

L'équipe est engagée sur plusieurs projets pour les écoles du groupe Anne Frank. Nous faisons le point sur un programme complexe à mettre en œuvre.

Cette année, c'est aussi les 80 ans d'une grande dame, fierté de notre pays, à savoir la Sécurité Sociale. L'article Pierre Pruneta vous fera revivre les événements fondateurs.

Dans la série "Souvenirs de Michel Lesieur", Mémoire au Village partage un article de Michel. Mais aussi vous invite à lire une partie de leur travail sur l'extraction des pierres à meules de moulins. D'une histoire à l'autre, nous nous souviendrons aussi de Mme Palazzi qui vient de nous quitter.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très belles fêtes,

Jean-Paul GRUFFEILLE
Maire des Molières



• RETOUR SUR IMAGES
Ça s'est passé aux Molières...



7 septembre : Forum des Associations

Témoignage de la vitalité de notre village, **les associations et leurs bénévoles** étaient nombreux à noter vos inscriptions pour la saison 2025-2026, à l'Espace Culturel & Associatif.

• **13 septembre : Concert "Queen Killers"**

Un franc succès pour la soirée organisée par le **Comité des Fêtes**, avec un groupe qui a tenu ses promesses : rendre hommage à Queen sans en faire une pâle copie, mais une interprétation juste et parfois très personnalisée. De la bonne musique et une chaude ambiance, qui ont ravi le public.



3 et 10 octobre : Election et installation du Conseil Municipal des Enfants

Bravo à Martin, Aurore, Céline, Robin, Augustin, Louis, Louison et Thiago ! Réunis ensuite mi-novembre, ils ont pu faire le tour de leurs projets et discuter de leur faisabilité. À suivre...



• **4 octobre : Sortie des Aînés**

Belle balade pour nos aînés au **Pont-Canal de Briare**, accompagnés par Emmanuelle Perrelon, maire-adjointe aux solidarités, et Frédérique Proust, maire-adjointe à la vie culturelle, associative et sportive.



• **5 octobre : Hélium, Parcours d'Artistes**

La 21ème édition a eu lieu en octobre dernier, dans 37 communes du Parc Naturel, dont Les Molières, avec pas moins de 5 artistes exposant leurs œuvres ou offrant des lectures : **Frédérique Duriez, Ingrid Ley, Caroline Leite, Valérie Loiseau et Claude Soutif**.



• RETOUR SUR IMAGES
Ça s'est passé aux Molières... suite



11 octobre : Concert d'inauguration de l'église après travaux de rénovation

La commune a célébré avec émotion la réouverture après travaux de l'église Sainte Marie-Madeleine, joyau du patrimoine local, après plus de dix années de mobilisation et de travaux.

À cette occasion, un concert inaugural réunissant la Maîtrise de Rambouillet, les écoliers du groupe scolaire Anne Frank et de nombreux habitants a suivi le discours du maire Jean-Paul Gruffeille, qui a salué l'engagement collectif ayant permis cette restauration exemplaire.

Depuis la création en 2008 de l'association des Amis de l'église, jusqu'à la maîtrise d'œuvre confiée en 2023 à l'archi-

tecte Eric du Bojs, le projet a fédéré élus, habitants, artisans et partenaires institutionnels. Grâce à un financement croisé (État, Région, Département, Fondation du Patrimoine, Contrat Rural), la cloche Ysabel classée Monument Historique a été restaurée, les trois autres cloches remises en état, et l'édifice restauré.

Le maire a tenu à remercier tous les acteurs impliqués, et les bénévoles de Mémoire au Village pour leur exposition photo. Ce moment de partage a permis de redonner vie à un lieu emblématique, désormais prêt à accueillir à nouveau les habitants pour les célébrations et les événements culturels.



■ 2025 est l'aboutissement d'une série importante de travaux de restauration de l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières, patrimoine communal.

Déjà, dans le mandat 2008-2014, Joël Mancion, alors maire, avait encouragé les habitants les plus motivés à créer une association : les "Amis de l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières" s'est créée et, à l'occasion d'événements culturels ouverts à tous, a commencé à recueillir de l'argent.

Dans le mandat 2014-2020, Yvan Lubranecki, maire, avec l'aide de l'association, a commandé une expertise pour déterminer les travaux à réaliser. Un cabinet spécialisé a présenté ces travaux et leur coût estimé, autant pour le bâtiment que pour la cloche Ysabel, classée Monument Historique, mobilisant dans le même temps l'intérêt de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). En parallèle, Yvan Lubranecki sollicite et obtient le label "Patrimoine régional" auprès de la Région Île-de-France. En 2020, est signée une convention entre la commune et la Fondation du Patrimoine : une souscription est lancée en lien avec les Amis de l'église.

Ensuite, les financements sont recherchés, instruits, et obtenus :

- Contrat Rural (Région Île-de-France) : 97 832,60 €
- Contrat Rural (Département de l'Essonne) : 73 374 €
- Région Île-de-France : 126 700 € au titre du bonus patrimoine
- Fondation du Patrimoine : 24 707,90 € de collecte de dons, et 6 580 € au titre des conventions
- Département de l'Essonne : 16 600 € au titre de l'AIC 2024 pour la rénovation des vitraux
- Département de l'Essonne : 25 000 € au titre de l'AIC 2021
- Région Île-de-France : 3 850 € pour la rénovation de la cloche Ysabel
- Département de l'Essonne : 12 860 € au titre de l'AIC pour la rénovation de l'ensemble des cloches
- DRAC : 7 702 € pour la rénovation de la cloche Ysabel
- Association Les Amis de l'église : 20 000 €

Discours de Jean-Paul Gruffeille (seul le prononcé fait foi)

"C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue aujourd'hui aux Molières, à l'occasion de la réouverture de cette église après des travaux de rénovation qui achèvent une séquence de plus de 10 années. Séquence qui a débuté avec la constitution de l'association Les Amis de l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières, suivie des études préalables commissionnées par la commune, son conventionnement avec la Fondation du Patrimoine, la recherche de l'ensemble des financements, notamment le Ministère de la Culture et le Contrat Rural Régional et Départemental signé en 2023.

Je tiens à remercier chaleureusement tous nos partenaires financiers : le Ministère de la Culture au travers de la DRAC, le Conseil Régional d'Île-de-France, le Conseil Départemental de l'Essonne, la Fondation du Patrimoine, l'association des Amis de l'église.

Excusant ceux qui n'ont pu se libérer et étant honoré par la présence de certains qui témoigne de l'intérêt porté à notre commune et à ses habitants. Votre soutien est essentiel pour accompagner nos projets et renforcer la vitalité de notre territoire. Cette rencontre est aussi un moment de convivialité et de partage. Elle nous permet de mettre en valeur le travail réalisé collectivement : élus, services municipaux, partenaires institutionnels, associations et habitants.

Je tiens à remercier en particulier M. Eric du Bojs, l'architecte qui a supervisé ce chantier, en collaboration avec mon adjoint aux travaux, Monsieur Marc Prabonnaud. Ils ont fait face aux imprévus, engendrant des coûts supplémentaires, et aux surprises, parfois très belles, comme la découverte des piscines liturgiques ainsi que de très belles pierres cachées sous l'enduit. Ils ont adapté le projet pour en tirer bénéfice sur le plan esthétique. Associons à ces remerciements, ceux qui ont transformé les plans papier en cette réalité que vous pouvez voir et toucher – rassurez-vous, la peinture est sèche, c'est-à-dire les artisans, sélectionnés pour leurs compétences et leurs renommées

Voir, toucher : il est aussi possible d'entendre ! En effet non seulement la cloche Ysabel, classée monument historique, a été restaurée, mais les 3 autres cloches ont été remises en état et motorisées ce qui permet de les entendre sonner toutes les quatre. Une première depuis des décennies. Les artisans et les ouvriers du chantier ne nous ont pas déçus !

Je n'oublie pas Sylvie Tréhin et Frédérique Proust pour leur implication dans l'organisation de cet événement et Yvan qui nous a aidé dans la communication, très efficace au regard de la taille de l'audience.

N'oublions pas les membres de Mémoire au Village, avec Jacques Pezot et Jeannette Givaja, pour l'exposition photos des travaux réalisés dans l'église ainsi que sur la rénovation de la cloche Ysabel. Ils avaient d'ailleurs organisé des permanences lorsque la cloche était revenue de Trémentines en attente d'être remontée dans le clocher. L'exposition est visible à la Maison du Citoyen.

Et enfin, une personne qui est souvent dans l'ombre mais sans qui ce projet complexe n'aurait pas pu se réaliser et je l'appelle à me rejoindre : la Secrétaire Générale, Mme Armelle Macquet. Elle a géré le montage des dossiers des demandes de subvention, et ils étaient nombreux, 9 en tout ! Maintenant, c'est la demande des fonds. Elle attend la simplification administrative avec impatience. La contribution d'Armelle à cet événement d'aujourd'hui est également très importante. Un très grand merci Armelle.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent concert de la Maîtrise de Rambouillet sous la Direction de Monsieur Stéphane Ung, directeur musical, et l'accompagnement de Monsieur Nicolas Vergne, pianiste, ainsi que des écoliers du groupe scolaire Anne Frank."

• RETOUR SUR IMAGES
Ça s'est passé aux Molières... suite



17 octobre : Le Tennis-Club se pare de rose en soutien à Octobre Rose

Le Tennis-Club des Molières (TCM) et les enfants de l'école Anne Frank des Molières ont soutenu Octobre Rose. Une animation du TCM, ouverte à tous, a prolongé le lendemain ce moment de solidarité et d'information.



31 octobre : Concert de Parfax au Point Bar

Le groupe numéro 1 au hit parade des Molières offrait une soirée de fête au Point Bar à l'occasion d'Halloween, avec un public très nombreux jusqu'à faire déborder le café !

8-9 novembre :
Marché Gourmand & Salon Artisanal

Encore une très belle édition cette année, grâce à la mobilisation des bénévoles de la **Caisse des écoles**, appuyés par les élus et les services de la commune.



sous le Cèdre
CÉRAMIQUE CONVIVIALE

Offrez-vous une bulle de détente dans un atelier lumineux au cœur d'un jardin. Venez profiter des cours et stages de céramique que vous propose l'atelier Sous le Cèdre. Marie-Anne vous y accueille pour un moment convivial et créatif.

CONTACT

- ✉ @souslecedre_atelier
- ✉ contact@souslecedre.com
- ✉ www.souslecedre.com
- 📞 06 73 51 71 16
- 12 rue de la grande ferme,
Les Molières

M. FERREIRA à votre service
Tous travaux de
Jardinage et Bricolage



06 03 22 97 82

ferreiranunmanuel@gmail.com
possibilité paiement chèque emploi service

7 A POSER

M. BOUREL Emmanuel
18 Rue de la Butte
91470 LES MOLIERES
06 27 42 32 26
01 69 28 03 32
7aposer@orange.fr

TOUS CORPS D'ETAT

- Pose et dépose de cuisine (Montage, plans...)
- Revêtement de mur (peinture, placo...)
- Prise de mesure (devis, mètre...)
- Réfection de salle de bain (faience, peinture...)
- Revêtement de sol (carrelage, parquet...)

Mon ptit relait
Facilitatrice d'allaitement & praticienne Rebozo

du accompagnement sur mesure, donne à la maternité

- ❶ A domicile (Île de France) ou en distanciel
- ❷ +33 7 85 00 18 36
- ❸ infoesdurand511@gmail.com
- ❹ @mon_ptit_relat

Réservez la séance en scannant le QR Code

BOULANGERIE PÂTISSERIE

du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangeriedesmolières@gmx.fr

Thierry Brunetti
Traiteur
Chef à domicile • Cours de cuisine

❶ 06 59 93 03 66
❷ thierrybrunetti.fr
❸ contact@thierrybrunetti.fr

Millésime Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

ACML Bâtiment

L'accompagnement sur mesure pour tous vos travaux de valorisation et de confort.

Terrasse Cuisine Pièce de vie Salle de bain...

Matthias ROBERT
07 88 46 08 75
contact@ACML-Batiment.fr

• RETOUR SUR IMAGES
Ça s'est passé aux Molières... suite et fin.



**11 novembre : Cérémonie commémorative
du 11 novembre 1918 & de toutes les guerres**

Discours du Maire, Jean-Paul Gruffaille

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Sénateur,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations d'anciens combattants,
Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie,
Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours,
Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants,

Chers concitoyens, chers enfants,

En ce 11 novembre 2025, notre village se rassemble une nouvelle fois pour commémorer la fin de la Grande Guerre, pour rendre hommage à celles et ceux qui ont souffert, combattu et donné leur vie pour la France. Cent-sept ans après l'armistice de 1918, la mémoire de ces hommes et de ces femmes résonne toujours avec force dans nos cœurs et dans notre histoire.

L'an dernier, nous évoquions ensemble la fragilité de la paix et la nécessité d'en être les gardiens vigilants.
En 2023, je rappelais combien cette mémoire se lit dans nos familles, dans le silence de nos grands-parents, dans les photos jaunies, dans les récits de guerre parfois tus.
Cette continuité, c'est celle de notre humanité : celle qui relie les générations et nous invite à tirer les leçons du passé pour mieux bâtir l'avenir.

Aujourd'hui, nous faisons plus que commémorer : nous prolongeons le fil d'un engagement. Le devoir de mémoire, c'est bien sûr le souvenir des souffrances de 14-18 et des autres guerres, mais c'est aussi un appel à la responsabilité collective. Ce que ces combattants nous ont légué, c'est le courage, la solidarité et la foi en un avenir commun. C'est à nous d'entretenir cet héritage.

La paix ne se décrète pas : elle se construit, jour après jour, par le respect, le dialogue et la fraternité. Or, notre époque nous rappelle combien elle reste fragile. Les tensions internationales, les guerres à nos portes, les violences et les divisions dans nos sociétés montrent que rien n'est jamais acquis. Nous devons donc, ici, à notre échelle, être des artisans de paix — dans nos familles, nos écoles, nos associations, nos communes.

Notre pays traverse des temps d'incertitude. Les inégalités s'accentuent, la défiance grandit, le lien social se distend. Dans ces moments-là, souvenons-nous de ceux qui ont su, malgré la souffrance, faire bloc pour défendre la République et ses valeurs. Le courage et la fraternité qui animaient les poilus doivent continuer de nous inspirer. C'est en puisant dans leur exemple que nous pouvons raviver ce lien entre les citoyens, retisser la confiance et redonner du sens au mot "communauté".

Mais aujourd'hui, nous devons aussi affirmer avec force que toute atteinte au bon fonctionnement de nos institutions républicaines constitue une atteinte directe à notre démocratie. Les attaques contre la justice, les tentatives de discréditer la presse libre, le rejet des élus ou la remise en cause de la légitimité du vote ne sont pas des faits anodins. Ils sapent les fondations mêmes de la République pour laquelle tant d'hommes et de femmes sont tombés.

Défendre nos institutions, c'est défendre l'État de droit, la liberté d'expression, la séparation des pouvoirs, autant de piliers qui garantissent notre capacité à vivre ensemble dans le respect et la dignité. Soyons donc vigilants, et rappelons que la démocratie n'existe que si chacun de nous la fait vivre au quotidien.

Ce 11 novembre est aussi un appel à la jeunesse. À vous, les jeunes et les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants, je veux redire combien votre présence ici est essentielle.

Vous êtes les héritiers d'une mémoire exigeante, mais aussi d'un formidable espoir. Votre engagement, votre ouverture au monde, vos idéaux sont la promesse que la paix, la liberté et la démocratie continueront de vivre.

Transmettez ce que vous entendez aujourd'hui, gardez la mémoire de ce moment, et faites-en le socle de vos propres combats pour un monde plus juste.

Rendons hommage enfin à toutes les victimes des conflits passés et présents, en France et ailleurs. Pensons à ceux qui subissent encore la guerre, la peur, la privation de liberté. Leur souffrance doit nourrir notre volonté de ne jamais céder au fatalisme ni à l'indifférence.

Mesdames et Messieurs, chers amis, commémorer le 11 novembre, c'est faire le choix de la fidélité et de la vigilance. C'est rappeler que la paix n'est pas un bien figé, mais une construction permanente, exigeante, parfois fragile, que nous devons défendre ensemble.

Que cette cérémonie nous rappelle que, même dans les moments d'incertitude, la République reste notre bien commun. Quelle nous rassemble, qu'elle nous inspire, et qu'elle continue d'éclairer nos pas.

Vive la paix, vive la République et vive la France.



• TRAVAUX

Le point sur le groupe scolaire

Il y a quelques mois, je faisais dans notre Bulletin Municipal un point sur les travaux à réaliser dans nos bâtiments scolaires ainsi que les orientations prises à ce moment-là.

Ce processus peut sembler (trop) long à certaines et certains de nos lecteurs, aussi je vous présente un point de situation à ce jour et vous verrez que les projets se concrétisent.

C'est également l'occasion de vous apporter les explications qui vous permettront de comprendre les orientations et les raisons des décisions municipales concernant les infrastructures du groupe scolaire Anne Frank.

Bien que les bâtiments scolaires soient régulièrement entretenus afin d'assurer la sécurité, l'hygiène et le confort des élèves (achat de matériels et mobiliers, mises aux normes, entretien des chaudières, peinture des murs, réfection des sols ou des plafonds...), nécessitent d'importants travaux sur le plan structurel.

EN ÉLÉMENTAIRE

Les études ont été menées et ont permis d'identifier les travaux à réaliser. D'importants travaux de rénovation thermique sont programmés, d'ores et déjà financés et inscrits au budget 2025. Ces travaux concernent : l'isolation thermique des façades, le remplacement des menuiseries extérieures, la mise en place de ventilation double flux et la maîtrise des consommations énergétiques.

Le montant est estimé à 707 000 € HT.

Ces travaux sont financés en partie par des subventions publiques obtenues après un important travail de montage de dossiers administratifs et des délais très longs pour les obtenir : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DET), Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), Conseil régional d'Ile-de-France et Fonds vert pour un montant total de 538 555 €.

À l'issue de l'appel d'offres lancé cet été par la commune, le cabinet IDONEIS a été choisi pour réaliser la mission de maîtrise d'œuvre. Ce cabinet analyse donc actuellement les études préalables qui ont déjà été menées. Il procédera sur cette base à la rédaction des cahiers des charges qui permettront de lancer les marchés et d'attribuer les travaux aux entreprises qui seront retenues.

Afin d'éviter les nuisances, ces travaux seront réalisés principalement pendant les vacances scolaires (nous espérons un début de travaux en juillet 2026). Ils devraient s'achever pendant les autres périodes de vacances à la fin de l'année 2026.

EN MATERNELLE

Les travaux à entreprendre sur le bâtiment de l'école maternelle sont plus complexes. En effet, des fissures sont apparues. Elles sont liées comme dans l'ensemble du territoire moliérois, aux mouvements de retrait-gonflement de l'argile qui compose le sol.

Depuis leur apparition, elles sont étroitement surveillées et mesurées par un cabinet de contrôle.

La complexité de cette problématique s'explique d'abord par une divergence entre les experts qu'une petite collectivité comme la nôtre qui ne possède pas en interne des compétences techniques pointues en structure de bâtiment a bien du mal à départager !

Ces divergences portent d'abord sur la solution à envisager : démolition / reconstruction ou réparation. Dans cette dernière solution, il existe encore des nuances sur la partie à réparer, les techniques à utiliser ou encore la pérennité de cette réparation.

Mais ces divergences portent aussi sur le montant des travaux qui passe du simple au triple avec une même solution technique !

S'ajoute à cette complexité technique, la complexité du montage administratif et financier de l'opération : les procédures de marché public sont très lourdes, les subventions sont extrêmement faibles et incertaines, ne sont pas les

mêmes selon les solutions retenues, n'obéissent pas toutes au même calendrier et une fois obtenues sont limitées dans le temps avec des dates butoirs différentes selon les dispositifs...

Compte tenu des premières estimations des travaux de réparation à réaliser et du fait que ces réparations pouvaient s'avérer incertaines et peu pérennes, c'est d'abord un projet de démolition/reconstruction de l'école maternelle qui a été étudié.

Dans le cadre de cette réflexion et compte tenu de l'estimation financière astronomique dépassant manifestement les capacités financières du budget communal (y compris en empruntant), il a été décidé de retravailler sur un projet de consolidation complète.

Dès lors, après lancement d'un appel d'offres, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée aux cabinets PR'OPTIM et BETEM (expertise technique).

Ces cabinets travaillent donc actuellement sur la rédaction d'un dossier de consultation des entreprises qui permettra de lancer un appel d'offres pour désigner un maître d'œuvre technique disposant d'une expertise technique pointue permettant d'une part de rédiger les cahiers des charges techniques des entreprises, d'analyser les offres techniques et de suivre le chantier.

Parallèlement, la commune recherche activement des subventions pour le financement de ces travaux (sachant que pour déposer les dossiers il faut déjà disposer d'estimatifs fiables, de plans, d'explications afin de prouver que les différents critères d'attribution sont bien remplis...).

LES COURS D'ÉCOLE

Comme vous le savez, un projet de rénovation des cours d'école existe. Ce projet était même quasiment financé si le Conseil départemental de l'Essonne n'avait pas refusé la subvention sollicitée au dernier moment. Il avait pourtant participé aux réunions de travail et faisait partie du comité de pilotage mis en place.

L'apparition des fissures en maternelle a mis un point d'arrêt à ce projet car la priorité s'est évidemment reportée sur les travaux à effectuer d'abord sur les bâtiments.

En effet, refaire la cour avant de savoir si l'école serait démolie et reconstruite sans connaître l'emplacement, ou réparée, n'était pas cohérent. C'est la raison pour laquelle des travaux de goudronnage ont eu lieu en maternelle. Ils permettent d'assurer la sécurité des enfants en attendant la réalisation des travaux sur les bâtiments.

Le projet de végétalisation des cours n'est donc pas abandonné mais comme le budget n'est pas extensible, les priorités ont été revues.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est réputé être bruyant, ce que j'ai personnellement constaté en y déjeunant à plusieurs reprises, nous élaborons un projet qui devrait permettre de sensiblement réduire les nuisances sonores.

Nous avons demandé et obtenu des devis qui nous permettront de remplir un dossier de demande d'aide financière auprès de différents services de l'État.

Nous espérons que tous ces éléments de réponses auront répondu aux questions que vous vous posiez.

Nous restons bien entendu, à votre écoute et si des questions subsistent, vous pouvez nous les transmettre en mairie : contact@lesmolières.fr ou 01.60.12.07.99

Jean-Paul GRUFFEILLE
Maire des Molières



HISTOIRE

Les carrières de meules de moulin dans le village des Molières

La section Mémoire au Village de l'association Sports & Loisirs a publié un article dans le bulletin N° 94 (2025) de la Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix (SHAEH) sous le titre : « Les carrières de meules de moulin dans le village des Molières » (p. 117).

Ce texte marque une étape dans un long travail en cours sur un sujet extrêmement important pour l'histoire du village.

Nous vous proposons de le découvrir en le téléchargeant sur le site web de la commune, vous pouvez aussi "flasher" le QR code ci-dessous avec votre téléphone portable.

Remarque : la mention "AD 91" dans les notes de bas de page signifie "Archives départementales de l'Essonne"

Jacques Pezot, pour Mémoire au village

ESSONNE ET HUREPOIX

BULLETIN
de la Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix
N° 94 (2025)



SHAEH CHAMARANDE



It était une fois

It était une fois... des gîtes aux Molières
La cabane de Merlin et le Pressoir...

6, place de l'église contact@lesmolièresiletaitunefois.fr

VINS 1000SAVEURS *Philippe Barbey*

Dégustations de vins, conseil et formations,
initiations et découverte du monde du vin,
gestion de cave, événements...

28, rue des Sources
91470 Les Molières

06 48 46 52 42
contact@vins1000saveurs.fr

Vins1000saveurs.fr

cocciMarket
Les courses comme j'aime

10, Place de Mairie | 01 69 76 02 21
7j/7 8h-13h30 et 15h30-21h (ouverture 9h le dimanche)



GÎTE DE CHARME
MEUBLE D'ANTIQUITES DU MONDE

AU BOUT DU VERGER

7 chambres jusqu'à 15 personnes,
un salon, une salle de réunion,
une salle à manger avec cuisine

91470 LES MOLIERES
+33 1 60 12 79 64
INFO@AUBOUTDUVERGER.FR

Restaurant LE CHAT BOTTE
Crêperie – Grill – Plats variés
2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...



Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouverture :
- mardi soir
- du mercredi au samedi midi et soir
- dimanche midi

auPointBar
bistrot

8, Place de la Mairie 09 52 43 79 55

Ouvert du Lundi au Vendredi
8h-15h et 18h-20h (sauf lundi et mardi)

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi service bar de 9h à 13h
Fermé le Dimanche

diners-concerts, événements sur demande

LA FERME D'ARMENON
CHAMBRES D'HÔTES ***
Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

SASU E.S.D.

Mr SERAFIM Silvério

Peinture - Décoration - Rénovation
Revêtement Murs et Sols

33 Rue de Roussigny
91470 Les Molières

06.22.12.04.65
beiroserafim@hotmail.fr

• À L'AFFICHE

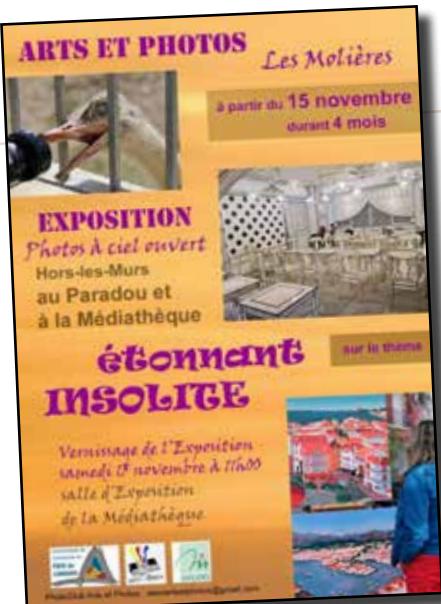
DU 15 NOVEMBRE AU 15 MARS
Exposition photos à ciel ouvert
 Paradou et Espace Culturel



6 DÉCEMBRE
13H-19H
Marché d'Hiver
 Les Serres de Beaudreville
[à 17H] CONCERT



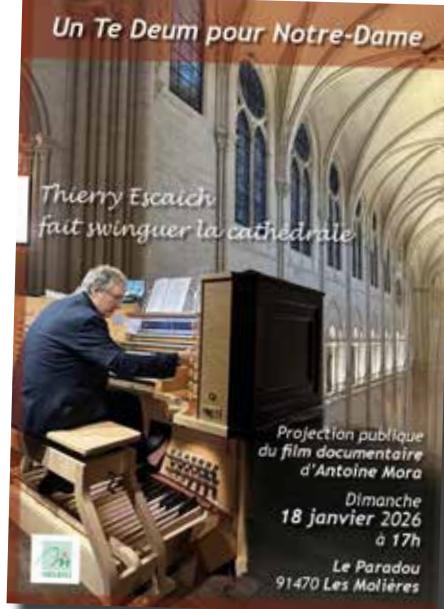
14 DÉCEMBRE
15H
Spectacle de Noël
Bal pour enfants
 Le Paradou



12 DÉCEMBRE - 20H30
Lö & The Goose
 Le Point Bar



Retrouvez toutes les infos en temps réel
 sur www.lesmolieres.fr et sur Panneau Pocket



31 JANVIER - 20H
LOTO
de la Caisse des Écoles
 Le Paradou

13 mars au 11 avril 2026
 vendredi, samedi, et parfois le dimanche

FESTIVAL
à toute heure

festivalatouteheure.com

18 JANVIER 2026

17H

Projection Documentaire
"Un Te Deum pour notre-Dame"
 d'Antoine Mora
 Le Paradou
Voir aussi p. 20



7 FÉVRIER - 20H30
Match d'impro
 Ils reviennent...
 Le Paradou
 Réservation par SMS
 06 66 46 78 03

13 MARS - 20H
Oum
 Domaine de Quincampoix
FESTIVAL à toute heure

Originnaire de Casablanca, Oum est une bâtieuse de chansons. Enracinée dans les rythmes complexes du Maroc et grande mélodiste, elle a façonné au fil des années une signature unique : des chansons nourries de thèmes sensuels, portées par une voix à la fois puissante et caressante. Si elle emprunte parfois aux langages du jazz, de la soul ou de la transe, Oum échappe à toute classification. Sa musique est celle d'une artiste singulière, libre et universelle.

• JEUNESSE
La cabane : de la construction à l'exposition



La Cabane des Molières : une exposition qui réveille les souvenirs

Le dimanche 19 octobre, la salle d'exposition des Molières s'est remplie d'émotion. Environ 300 personnes sont venues découvrir l'histoire de la Cabane des Molières, cette cabane née pendant le confinement, un moment où chacun avait besoin de respirer, de créer, de se retrouver.

Derrière ce projet, il y a six amis d'enfance : Alexandre Pauwels, Eliot Bertrand, Paul Fournier, Paul Mer, Clément Parot et Yann-Alan Billant.

Un groupe : le 6TER, qui existe toujours, qui grandit ensemble et que cette cabane a profondément marqué.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu découvrir :

- Des photos et vidéos de la construction,
- Une maquette de la cabane,
- Des outils qui avaient servi à la bâtir,

- Un espace de dessins pour enfants,
- Des animations de bricolage,
- Un bar pour discuter et échanger,
- Et un livre d'or, qui s'est rempli de messages sincères et touchants.

Aujourd'hui, la cabane n'existe plus. Le temps et les saisons ont eu raison d'elle. Mais ce qu'elle a laissé, ça, personne ne peut l'enlever : une amitié encore plus solide, des moments gravés et un lien avec le village qui ne s'effacera pas.

Cette exposition était un moyen de partager toute cette expérience, simplement. De montrer ce qu'un lieu peut représenter, quand il est construit avec le cœur.

Nous espérons que cette exposition a touché ceux qui sont venus la découvrir, autant que cette cabane nous a construits.

Le 6TER



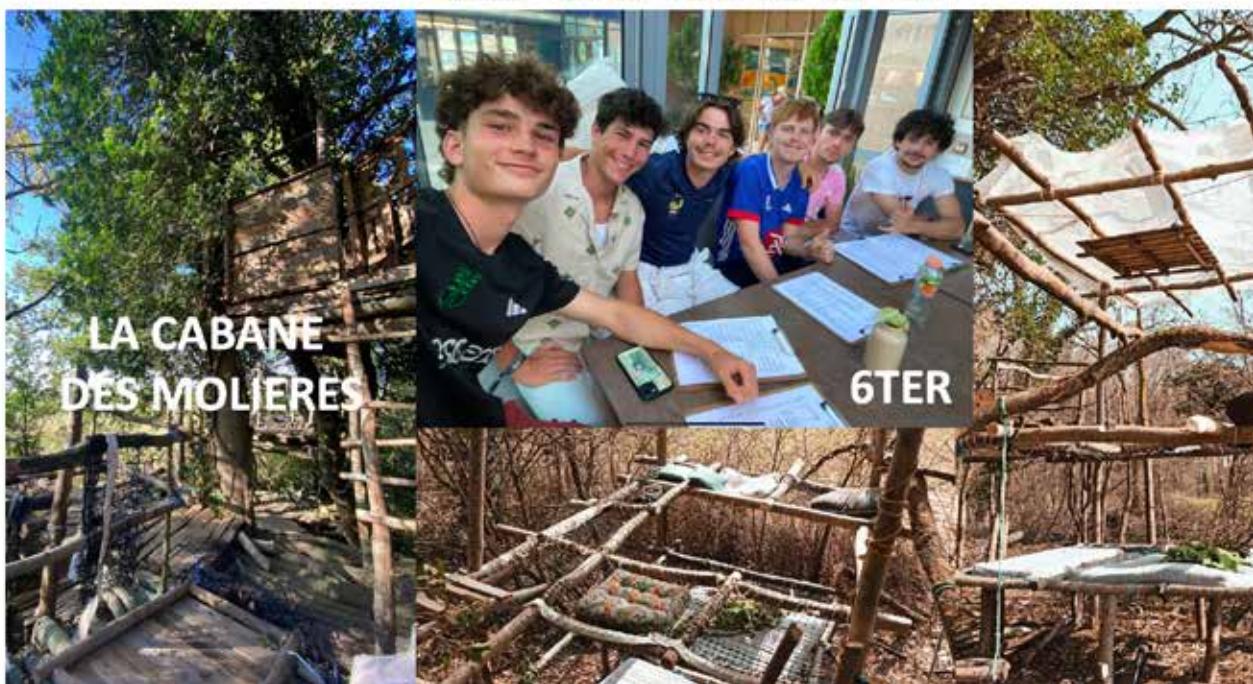
Le podcast, pour en savoir +

Découvrez l'histoire complète de la cabane et de nombreux témoignages en flashant le QR code ci-contre.

Et n'hésitez pas à en parler avec eux si vous les croisez dans le village...



Clément Yann Alan Paul M Eliot Alex Paul F



• **À LA UNE**
Antoine Mora : il nous fait découvrir son documentaire

ENTREVUE AVEC ANTOINE MORA,
REPORTER ET RÉALISATEUR

Tout le monde ou presque connaît l'émission culte **Thalassa** longtemps diffusée sur France 3, sans savoir qu'un Moliérois y contribuait activement. Quel était ton rôle et comment as-tu vécu cette expérience ?

J'ai travaillé 35 ans pour le programme Thalassa, émission phare du service public diffusée sur France 3 en prime time. Journaliste de formation, je suis grand reporter par mon job qui consistait à trouver, enquêter puis écrire une histoire autour du thème de la mer. Je partais ensuite en tournage en France ou dans des pays lointains : Corée du Sud, Nouvelle-Zélande, Namibie, Chili...

Les risques de tournage s'avéraient parfois bien réels sur des océans déchaînés ou des territoires où les journalistes n'étaient pas les bienvenus.

À mon retour, je m'occupais du montage et commentais moi-même mes reportages avant diffusion. Il m'arrivait parfois de les présenter aux côtés de Georges Pernoud.

Dans l'équipe Thalassa, nous avons bénéficié d'une grande liberté éditoriale et je suis très heureux d'avoir contribué, à mon niveau, au succès d'une telle émission.

Tu nous offres, aux Molières, l'occasion de nous présenter un documentaire que tu as réalisé, "**Un Te Deum pour Notre-Dame**", le dimanche 18 janvier au Paradou, de quoi s'agit-il ?

Depuis que j'ai quitté France Télévisions, je souhaitais réaliser un documentaire dans le domaine de la musique.

Le principe était de rencontrer un « Mozart d'aujourd'hui » et le filmer au long cours pendant la création d'une œuvre. Désormais auteur-réalisateur indépendant, j'ai cherché un producteur afin de « vendre » le film à une chaîne de télévision.

Cela n'a pas été facile car mon personnage, Thierry Escaich, est surtout connu des initiés et n'intéressait personne. Fin 2024, il est nommé organiste titulaire de Notre-Dame-de-Paris qui lui commande une œuvre rare et exceptionnelle : un Te Deum, c'est-à-dire un hymne de louange pour la réouverture de la cathédrale. Le voilà plus connu !



Propos recueillis par Yvan LUBRANESKI

Un Te Deum pour Notre-Dame

Thierry Escaich fait swinguer la cathédrale

Projection publique du film documentaire d'Antoine Mora

Dimanche 18 janvier 2026 à 17h

Le Paradou 91470 Les Molières

Antoine Mora vous donne rendez-vous, le **Samedi 18 janvier 2026 à 17h**

Pour la projection de son film documentaire **"Un Te Deum pour Notre-Dame"**

Salle du Paradou

Entrée libre

HUGO LBS LOCATION BENNES

gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr

25, rue de Boullay 91470 Les Molières



• LES BAPTÈMES DE L'AIR
Souvenirs de Michel Lesieur ... par Mémoire au village

Le groupe « Mémoire au Village », section de l'association Sports & Loisirs des Molières, publie cet article écrit par Michel Lesieur, disparu en 2022.

Il fait suite aux précédents numéros du bulletin municipal où l'on retrouve d'autres récits et anecdotes de Michel Lesieur, enfant des Molières.

À la fin de l'année scolaire, en juillet 1947, tous les écoliers qui le souhaitaient eurent la surprise de pouvoir passer leur « Baptême de l'air ». En effet, l'instituteur Monsieur RIGOBERT avait pu organiser, vraisemblablement avec le concours de l'un de ses anciens élèves devenu pilote, la venue d'un avion du type « STAMPE », biplan et avion-école, qui était idéal pour ce genre de manifestation.

C'est dans le champ, situé au « Pont Nadeau » et appartenant à Monsieur Paul PIARRETTE, qu'eurent lieu les baptêmes. La moisson étant terminée, les blés venaient d'être coupés, l'avion pouvait décoller et atterrir sur les chaumes qui subsistaient au ras de la terre.

Cet avion possédait deux places à découvert munies d'un léger pare-brise permettant de couper le vent et permettant une excellente visibilité du paysage. Le passager s'installait à l'avant et le pilote à l'arrière.

Michel Lesieur



Le décollage se faisait en direction de la ferme du Fay, puis survol à une altitude de 300 mètres environ, de la commune de Pecqueuse.

Après un virage sur la gauche nous survolions Limours. Ensuite nous apercevions la ferme de la Bènerie, puis Gometz-la-Ville. Un nouveau virage sur la gauche nous ramenait vers Les Molières.

Après le survol de notre village, le pilote se dirigeait vers les champs du « Pont Nadeau », et, avec un ralentissement du moteur, il entamait une descente dans l'axe du terrain sur lequel il effectuait un atterrissage en douceur.

À une vitesse d'environ 240 kms par heure, le vol ne durait approximativement qu'une dizaine de minutes.

Puis un nouveau passager prenait place pour un nouveau baptême.

Nous étions tous très heureux de cet événement qui nous avait donné l'occasion d'échanger longuement nos impressions et nos sensations.

Anne Martz
DÉCORATION D'INTÉRIEUR

Décoration d'intérieur
Ensemble, donnons vie à votre intérieur idéal

www.anne-martz.fr
06 15 61 89 06

Discutons ensemble de votre futur projet

L. YAZEDJIAN

PLOMBERIE
NEUF - RÉNOVATION - DÉPANNAGE
CHAUFFAGE - CHAUDIÈRE - POMPE À CHALEUR
SALLE DE BAIN - CUISINE
CARRELAGE - PEINTURE - SOL
REMISE AUX NORMES

YALEPLOMBIER@GMAIL.COM
06 45 82 93 88

SAS YLP - SIREN 917596868

ODES Organisation Prestation DJ Eclairage Sonorisation

Fabrice BONNAMY odes78@free.fr 06 11 91 65 67

Franck IESSIE odes91@free.fr 06 11 46 14 86

www.odes-evenementiel.fr



Décoration d'intérieur - Home-Staging
Expertise Feng Shui

Aurélie Hamers

www.bulles-et-cocon.fr 06.07.04.18.38



Architecture Intérieure
Décoration
Suivi de travaux

Elisabeth Dick
elisabeth.dick@archivalo.fr
06 63 43 37 86

STÉPHANE PESSOA
06 63 83 79 08
PESSOA@ELECTRICITE@GMAIL.COM

TRAVAUX D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DANS TOUS LOCAUX.
N° TÉLÉ : 06638300017

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes - Locations - Estimations
Maisons - Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolieresimmobilier.fr
contact@lesmolieresimmobilier.fr

Climatisation • Électricité générale
Installation, dépannage
Entretien toutes marques



Sébastien TRÉMAUDAN
06 19 36 72 99 | s.tremaudan@orange.fr
25 rue de Boullay | 91470 les Molières

Nous célébrons cette année le 80ème anniversaire du système de la création de la sécurité sociale.

Au sortir de la guerre en 1945, la naissance de la sécurité sociale visait deux objectifs principaux.

D'abord répondre aux besoins de justice sociale dans une France dévastée en dépassant les lacunes des législations sociales de la fin du 19ème siècle et des débuts du 20ème siècle.

Le 2ème objectif c'était de créer une nouvelle législation prenant en charge l'ensemble des besoins sociaux de tous les citoyens et faire de cette législation sociale un outil de reconstruction économique du pays en assurant une efficacité sociale et productive nouvelle, cela à partir des richesses produites.

En dépit des réticences et des difficultés, cette démarche va aboutir.

Déjà en plein conflit, le Conseil National de la Résistance, dans son programme « Les jours heureux » adopté en mars 1944, préconisait un plan complet de sécurité sociale destiné à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail avec une gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État.

À la suite d'un compromis social, les ordonnances d'organisation de la sécurité sociale des 4 et 19 octobre 1945 sont élaborées après un travail de plusieurs mois du gouvernement provisoire de la République française (G.P.R.F.) et de l'Assemblée constitutive provisoire (A.C.P.).

Le ministre du travail Alexandre Parodi, en octobre 1944, charge le haut fonctionnaire Pierre Laroque de préparer ces ordonnances.

Le 31 juillet 1945, l'A.C.P. doit se prononcer sur l'avant-projet gouvernemental. Les forces de progrès font bloc et le texte est largement approuvé par 190 voix, une voix contre, mais 84 délégués (centre droit) se sont abstenus car opposés à une caisse unique de sécurité sociale.



Ambroise Croizat

Ce plan ambitieux sera mis en place par le ministre communiste Ambroise Croizat (photo), ministre du travail et de la sécurité sociale dans de nombreux gouvernements de 1945 à 1947. Avant d'être ministre, Ambroise Croizat, en novembre 1944, est déjà Président de la Commission du Travail et des Affaires Sociales, chargée d'élaborer ce projet.

Ce plan répond à une nécessité économique dont l'État doit assurer la régulation politique et économique fondée sur les nationalisations, l'extension du service public, la planification économique et la construction du système de la sécurité sociale. Ce dernier favorise le développement de droits sociaux nouveaux et de la solidarité nationale.

Cette « sécu à la française » doit répondre à 4 critères :

- Un régime général réunissant la couverture des risques sociaux en une caisse unique,
- L'universalité des prestations (protéger tout le monde),
- Un financement fondé sur les cotisations,
- Une gestion démocratique par les assurés eux-mêmes à travers leur syndicat.

Si l'ordonnance du 19 octobre sur le financement et les prestations trouve consensus, ce ne fut pas le cas de l'ordonnance du 4 octobre sur l'organisation technique et les

structures du nouveau régime qui suscite des réticences avec une opposition à l'unification du système :

- Les travailleurs indépendants ne veulent pas d'un régime unique, ils ne veulent pas être assimilés à des salariés, ils sont partisans d'une couverture spéciale spécifique. Différentes lois permettent d'étendre la couverture du système à de nouvelles catégories professionnelles.
- La loi du 17 janvier 1948 va créer 3 régimes d'assurance vieillesse à des catégories de non-salariés (artisans, professions industrielles, commerciales, libérales).
- La loi du 10 juillet 1952 va créer le régime d'assurance vieillesse des exploitants agricoles géré par la Mutuelle sociale agricole.
- L'extension de la couverture de la sécu a été réalisée mais le système est composé de plusieurs institutions. L'objectif initial d'unité n'a pas été atteint.

Depuis sa création en 1945, la sécurité sociale a connu bien des évolutions, des réformes permanentes, des interrogations avec de nombreuses lois et ordonnances (31). Certaines sont emblématiques, on peut en citer quelques unes :

- 1972 : Loi généralisant les retraites complémentaires pour les salariés du secteur privé.
- 1988 : Loi créant le R.M.I.
- 1997 : Mise en place de la carte vitale à laquelle les Français sont attachés.
- 1999 : Loi créant la C.M.U.
- 2004 : Création du médecin traitant, du dossier médical personnel, promotion des médicaments génériques.

Certes la sécurité sociale a rempli sa mission : améliorer la santé de la population, garantir des revenus à ceux qui ne peuvent plus travailler, soutenir financièrement les familles.

Le système a bien fonctionné dans une période de plein emploi, de carrières complètes, dans un contexte "d'euphorie" économique.

Mais aujourd'hui, la sécu est confrontée à de nouveaux défis financiers et sociétaux (de nouveaux besoins, une démographie en baisse, un vieillissement de la population, la recherche d'un emploi stable, accroissement des inégalités, peu d'actifs pour financer etc...).

La « sécu » doit constamment s'adapter et une réflexion collective de tous les acteurs est plus que jamais urgente compte-tenu de l'attachement des citoyens à la « dame sécu ».

Mais en dépit de toutes les vicissitudes, les difficultés, notre modèle social original de protection sociale constitue une référence pour bon nombre de pays.

Pierre PRUNETA



Affiches d'après-guerre



• PRÊTS À RÉVEILLER VOS PAPILLES ?

La recette du potage Saint-Germain aux croûtons par Vincent Vicente



Les pois cassés sont issus d'une variété de petits pois ronds. Après la récolte, ils sont mis à sécher, puis débarrassés de leur enveloppe et divisés en deux. Ils sont cultivés depuis l'antiquité, principalement connus pour la purée, ils peuvent s'inviter à table dans d'autres préparations. Riches en potassium, calcium, phosphore, fer, naturellement sans gluten.

Ingédients pour 8 personnes :

- 700 g de pois cassés
- 40 g de beurre
- 100 g de poireaux
- 100 g de carottes
- 80 g d'oignons
- 80 g de poitrine de porc ½ sel
- 2 gousses d'ail
- 1 bouquet garni
- Eau ou fonds blanc de veau 2 litres
- Crème épaisse 20 cl
- Cerfeuil ¼ botte
- 160 g de Pain de mie
- 0,02 litre d'huile d'arachide
- Gros sel
- Sel fin
- Poivre

1 : Laver les pois cassés.

Blanchir les lardons et les égoutter.

2 : Éliminer la couenne et couper en petits lardons la poitrine de porc.

Blanchir les lardons et égoutter.

3 : Éplucher, laver le poireau, les carottes, oignons, ail. Émincer finement le poireau. Tailler en petits dés les carottes, oignons, écraser la gousse d'ail. Confectionner le bouquet garni (quelques persils, laurier, thym).

4 : Faire revenir les lardons dans le beurre. Ajouter le poireau, carottes, oignons, ail. Faire suer pendant 5 minutes. Ajouter les pois cassés.

5 : Mouiller avec 2 litres d'eau froide, ajouter le bouquet garni. Porter à ébullition, cuire doucement à couvert 1 heure. Saler, poivrer en fin de cuisson.

6 : Éliminer le bouquet garni. Mixer le potage. Mettre la crème. Vérifier l'onctuosité, l'assaisonnement.

7 : Couper le pain de mie en petits cubes. Les faire sauter dans une poêle avec l'huile et un peu de beurre. Réserver sur un papier absorbant. Eeffeuiller, laver le cerfeuil.

8 : Dresser le potage dans les assiettes. Disposer les carottes et les pluches de cerfeuil.

Bon appétit !

K-deau Fleurs

Toutes compositions florales
Transmissions florales

Centre Commercial E. LECLERC
GOMETZ-LA-VILLE
01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

Pompes Funèbres
CANCO

• 01 64 91 24 83
41 rue de Chartres
91470 Limours en Hurepoix

• 01 85 87 20 33
17 rue Charles de Gaulle
91530 Saint Chéron

eMail : pf@ludoviccano.fr



CHAMBRE FUNÉRAIRE
Transfert Avant et Après Mise en Bière
Permanence Téléphonique 24/7

POMPES FUNÈBRES
Organisation d'Obsèques - Transport France et Etranger
Crémation - Démarches Administratives - Contrat Obsèques

MARBRERIE FUNÉRAIRE
Caveaux & Monuments - Gravure - Articles Funéraires

TPPE
TRAUVAX PUBLICS DE L'ESSONNE

Assainissement
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpessonne.fr www.tpessonne.fr

RLE
ELECTRICITE GENERALE
4, Rue de la Janvierie
91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72
06 84 44 77 69
www.sascustodio.com

06 25 67 20 49	<p><i>Tom Auto's</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien et réparation de véhicules • Dépannage de véhicules légers • Enlèvement d'épaves gratuites avec certificat de destruction • Achat de tout véhicule dans l'état <p>Thomas SIMON LES MOLIERES</p>	06 25 67 20 49
---	---	---

ATELIER
A D A P

ARCHITECTURE
DÉCO
ARTS PLASTIQUES

Permis de construire
Maison neuve
Extension
Surélévation
Réaménagement,
Rénovation
Décoration
Atelier maquette
Photographie

07 68 44 00 36
ATELIER.ADAP@gmail.com

DIPLOMÉ ARCHITECTE D'ETAT DEPUIS 2010

• HOMMAGE À CLAUDINE PALAZZI

Institutrice et directrice de l'école élémentaire

Claudine PALAZZI, enseignante et directrice de l'École Élémentaire de 1990 à 2001, est décédée en novembre 2025.

En 2001, douze ans après son année de CE2 avec Claudine Palazzi, Rémi Tréhin-Lalanne (conseiller municipal) avait souhaité recueillir quelques unes des impressions de son ancienne maîtresse d'école sur sa carrière d'enseignante et sur ses premières semaines de retraite.

Ci-dessous cette interview émouvante.

« Le plus beau métier du monde »

*Vous rappelez-vous...
de votre tout premier jour d'enseignement ?*

Oui, ce fut une telle expérience ! Un véritable baptême du feu ! C'était en 1966, j'avais à peine 20 ans, je sortais du lycée... je me suis retrouvée devant une quarantaine de grands garçons de 14 ans en classe de fin d'études (qui préparaient le Certificat d'Etudes) et qui avaient plutôt l'habitude d'avoir un maître qu'une maîtresse.

Cela n'a pas été facile. J'y allais tous les matins avec la peur au ventre.

Vous n'avez pas alors un peu hésité à continuer ?

Non, à aucun moment. Toute petite, je voulais déjà devenir institutrice.

Par la suite, quel a été votre parcours d'enseignante ?

Après quelques années de remplacements (et de formation le jeudi en parallèle), j'ai obtenu mon premier poste de titulaire en 1970, à Gif-sur-Yvette où j'ai travaillé pendant 20 ans avec des classes de CE1 et de CE2. Puis j'ai déménagé aux Molières où j'ai effectué mes 12 dernières années d'enseignement.

Que pensez-vous avoir apporté à vos élèves ?

Le « savoir », bien sûr, mais dans le respect. Respecter l'enfant est primordial, si l'on veut être respecté. Et la crainte n'est pas le respect... C'est un métier qu'on ne peut pas faire dans l'indifférence...

Et eux, que vous ont-ils apporté ?

Ils m'ont sauvé la vie dans les moments difficiles. C'est un métier tellement absorbant que l'on oublie ses problèmes. Je n'ai jamais connu l'ennui : le temps passe très vite en classe...



Mme Palazzi entourée de Rémi TRÉHIN-LALANNE (à gauche) et de Jean-François VICENTE (à droite).



SURPRENEZ VOS INVITÉS
Churros sucrés, salés, nature ou accompagnés de sauces.
Mariages, anniversaires, fêtes privées publiques ou associatives.



06 60 67 68 13
Foodtruck : 4m x 2m



Toutes gares, aéroports, scolaire, hôpital.
Conventionné Sécurité Sociale.

Matthias FERREIRA - 06 09 61 36 15
contact@taxi-lesmolières.fr



Centre Équestre des Molières

- Pratique classique de l'**équitation** : dressage, saut d'obstacles, cross.

- Activités variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...

- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.

- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements**

+ d'infos :

01 60 12 22 21

contact@equitation-molières.com



7 AGENCES À VOTRE SERVICE

- LIMOURS
- SAINT ARNOULT EN YVELINES
- DOURDAN
- ORSAY
- MARCOUSSIS
- VILLEBON SUR YVETTE



01 64 91 14 54
ldlimours@century21.fr
6, Route de Chartres
91470 LIMOURS



➲ Des infos et alertes en temps réel avec Panneau Pocket

Téléchargez l'application Panneau Pocket pour avoir en temps réel des notifications (infos ou alertes) sur votre téléphone.

Facile : recherchez votre commune et ajoutez-la à vos favoris en cliquant sur le petit cœur à côté de "Les Molières".

Cet outil est désormais rattaché au Plan Communal de Sauvegarde car il permet une information par notification en temps réel, notamment pour les alertes (météo, coupures d'électricité, situations de crise...).

92% des foyers des Molières sont équipés, et vous ?



➲ Nouveau. Pizzas à emporter le mercredi soir

Le food truck "Boule & Boule", pizzas à emporter, vous donne désormais rendez-vous aux Molières sur la **place de la Mairie les mercredis soirs de 18h à 21h**.

Commandes au 07 44 86 66 21.

Retrouvez la carte sur lesmolieres.fr

Ce food truck a obtenu en 2025 le plus haut niveau dans sa catégorie en Essonne avec **4 Papilles d'Or**.

Il vient compléter la présence du Hérisson Jaune le vendredi soir et de Alex Pizzas le dimanche soir.

➲ Enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°109/2025 en date du 17/10/2025, le Maire des Molières a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune des Molières, en vue de la réalisation du projet suivant : **le secteur de la Janvrerie inscrit dans le PLU de 2013 est réduit de 7 à 2 hectares et est divisé en deux sous-secteurs (Janvrerie Nord et Janvrerie Sud) dont les aménagements peuvent être menés indépendamment l'un de l'autre.**

L'enquête se déroulera à la mairie des Molières, **du 18/11/2025 au 20/12/2025 inclus**, soit une durée de 33 jours, aux jours et horaires suivants : les lundis, mardis, jeudis, vendredis, samedis de 9h à 12h.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie des Molières :

- mardi 18 novembre 2025 de 9h à 12h ;
- samedi 6 décembre 2025 de 9h à 12h ;
- samedi 20 décembre 2025 de 9h à 12h.



Dossier disponible en mairie pendant toute la durée de l'enquête et sur lesmolieres.fr ou via ce QR code.



• NUMÉROS UTILES

MAIRIE

1, Place de la Mairie 91470 Les Molières **01 60 12 07 99**

contact@lesmolieres.fr www.lesmolieres.fr

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h-12h

En dehors de ses horaires, vous pouvez prendre rendez-vous et être reçus, le lundi et le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi et le vendredi de 14h à 17h.

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**

La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : SYLVIE PAROT **06 61 91 95 88**

MARIÈME GUILBAUD **06 85 13 73 20**

SYLVIE DOMINGOS | ESTELLE PANNETIER | LAËTITIA GUELLAUT **09 50 47 01 03**

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : **01 60 12 28 60**

Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Avenue de Saintonge 91940 Les Ulis. Tél. : **01 88 10 05 90** / Courriel : mjd@paris-saclay.com

Lundi : 9h-12h et 13h30-18h45 / Mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30 / Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h15

Stéphane Freschi
Psychothérapie
Hypnose - Thérapie
Comportementale et cognitive
06 74 57 41 43
www.freschi.fr



14, place de la Mairie
91470 Les Molières

RÉVÈLE TOI COACHING
Accompagnement en visioconférence des cadres :
Gestion du stress - confiance en soi - équilibre de vie professionnelle et personnelle - reconversion professionnelle



Coach certifié
09 71 34 88 23
kelly.sebahpa@gmail.com

"Ensemble, faisons éclore la meilleure version de toi même"



RONDET Aude
Pédicure Podologue D.E.

16 Ter rue de Boullay les Troux
91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com
Doctolib.fr

01 60 12 98 91

Hélène Yahia
Relaxologue - Réflexologue
Plantaire, Polmaire, Facial & Crânien
Prévention / Gestion du stress - Bien-être

Sur rdv au 06.70.70.18.95 à Les Molières (91470)

FESTIVAL à toute heure



13 mars au 11 avril 2026

vendredi, samedi, et parfois le dimanche

OUM

Bernard ALLISON

Autour de RENAUD

Sachal VASANDANI

André CECCARELLI

& Biréli LAGRENE,

Stéphane BELMONDO,

Rémi VIGNOLO

Judith OWEN

Peter CINCOTTI

ROZEDALE

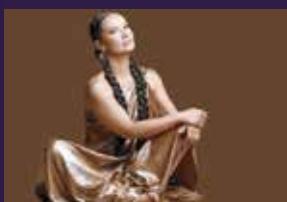
Tyreek McDOLE



Clairefontaine-en-Yvelines
Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Saint-Arnoult-en-Yvelines
Bullion / Bonnelles
Le Mesnil Saint-Denis
Gif-sur-Yvette
Les Molières



festivalatouteheure.com



Originnaire de Casablanca, Oum est une bâtieuseuse de chansons. Enracinée dans les rythmes complexes du Maroc et grande mélodiste, elle a façonné au fil des années une signature unique : des chansons nourries de thèmes sensuels, portées par une voix à la fois puissante et caressante. Si elle emprunte parfois aux langages du jazz, de la soul ou de la transe, Oum échappe à toute classification. Sa musique est celle d'une artiste singulière, libre et universelle.

**Le 13
mars
au**

